

Comment osez-vous parler de virus de l'islam ?



Au Nom d'Allah Le Clément, Le Miséricordieux,

Chers frères et sœurs,

Je suis encore toute bouleversée par la lecture d'un article récent (6 mars) signé par Philippe Arnon dans Riposte Laïque :

<https://ripostelaique.com/la-France-est-atteinte-du-syndrome-d-e-diogene.html>

La France, écrit-il, est malade du « syndrome de Diogène ». Je passe rapidement sur cette appellation médicale (dont l'auteur de l'article n'est pas responsable) désignant un trouble du comportement consistant à vivre dans sa crasse et ses déchets. Appellation injuste à l'égard de Diogène de Sinope, philosophe

grec du IV^e siècle avant J.C., qui certes vivait en autarcie dans la plus absolue simplicité, mais n'avait pas pour autant le culte de la saleté... En revanche, si cet article m'a fait réagir, c'est par la pertinence de sa critique des mœurs françaises, contrastant avec l'incompréhensible rejet du seul remède qu'on puisse y apporter : l'Islam. Aussi ai-je décidé de répondre directement à l'auteur par la lettre ouverte ci-après.

Cher Monsieur Arnon,

C'est avec grand intérêt que j'ai lu, sur le site de Riposte Laïque, votre récent article intitulé « La France est atteinte du syndrome de Diogène ». Votre clairvoyance sur l'état de pourrissement de ce pays qui, selon votre expression, se complaît « dans sa crasse », ne peut que susciter l'admiration de l'honnête musulmane que je suis, nonobstant quelques commentaires que je souhaite apporter. Reprenons, si vous le voulez bien, votre argumentation point par point.

« Tout a commencé », selon vous, « avec l'abolition de la peine de mort », y compris pour « les crimes les plus abominables », dont les auteurs viennent « s'accumuler dans nos prisons naturellement surchargées ». Je suis, bien entendu, entièrement d'accord avec vous. Lorsque nous dominerons la France, Inch'Allah, la peine de mort sera immédiatement remise en vigueur, comme elle l'est dans les autres pays qui suivent la loi islamique, la charia. Car il ne suffit pas qu'elle soit prévue par la loi, encore faut-il qu'elle soit largement pratiquée ; sinon, où serait la valeur de dissuasion qu'on se plaît à lui attribuer ? La peine de mort doit donc sanctionner, non seulement tout meurtre avéré, mais aussi divers autres crimes (fornication, homosexualité) sur lesquels je reviendrai. J'ajoute que les exécutions capitales ne doivent pas avoir lieu à la sauvette dans la cour de la prison (comme si on en avait honte !), mais sur la place publique : elles serviront ainsi à l'éducation du peuple.

Votre argument de la surpopulation carcérale est excellent, mais insuffisamment exploité. En effet, la plupart des prisonniers ne sont pas des criminels mais des délinquants. Là encore, en comparaison de cette justice laxiste que vous critiquez à juste titre, la loi islamique offre à la société une bien meilleure protection : pour les petits délits, la prison est avantageusement remplacée par des séances de flagellation en public ; les délits graves ou les récidives sont justiciables de l'amputation d'une main ou d'un pied, et je peux vous assurer que c'est très dissuasif ! Notre charia, voyez-vous, a prouvé sa fiabilité depuis des siècles dans des pays où la vie nomade ne permettait pas l'emprisonnement. Elle ne dépend pas des caprices de ce législateur dont la «débilité», dites vous, «est elle-même crasse». En effet, la loi islamique n'est que la mise en pratique des préceptes de notre Noble Coran, ainsi que des Hadiths, qui rapportent la vie et l'enseignement de notre Prophète – que le Salut et la Bénédiction soient sur lui. Elle n'est donc dictée que par la volonté d'Allah Le Très-Haut, et la «crasse» dont vous parlez ne peut pas l'atteindre.

«Il y a eu ensuite la loi Veil», écrivez-vous, «preuve du dérèglement des mœurs, au même titre que la pilule...». Cette «liberté de son corps» donnée à la femme, vous le dites parfaitement, est responsable de «l'accumulation des avortements», «destruction de la vie» que vous déplorez amèrement... Comme je vous comprends ! Mais je me permets de vous faire remarquer que ce «dérèglement des mœurs» est impensable en Islam. En effet, «les hommes ont autorité sur les femmes en raison des avantages qu'Allah leur a accordés sur elles, et aussi en raison des dépenses qu'ils font de leurs biens» (Sourate 4 : 34). En Islam, les jeunes filles préservent leur virginité et les épouses sont soumises à leur mari, qui lui-même assume la responsabilité de sa descendance. Quant aux relations adultérines (la fornication), elles sont passibles d'une lourde flagellation, voire même de la peine capitale conformément à la tradition biblique (Lévitique 20 :

10). Vous le voyez, lorsqu'advieindra en Europe, Inch'Allah, le grand califat que nous appelons de nos vœux, hommes et femmes suivront le chemin droit : n'est-ce pas là votre souhait ?

Votre lamentation se poursuit : «Et puis, il y a la pédophilie (...), le lobby LGBT et son apothéose, « le mariage pour tous », (car) l'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie mentale...». Sur le fond, je ne peux que vous approuver ! Que la fornication, pédophile ou pas, et encore plus si elle est homosexuelle, soit une abomination, c'est une évidence : «Si une femme va avec une femme, elles sont toutes deux fornicatrices ; si un homme va avec un homme, ils sont tous deux fornicateurs» (Hadith Shu'ab al-îman). Que, en revanche, cela ait pu être qualifié de maladie mentale, je ne peux l'admettre – encore un effet du laxisme de votre justice ! Non, la fornication, et particulièrement l'homosexualité, sont – tout simplement – des crimes qui méritent la mort. Dans les pays islamiques, dont la France – Inch'Allah – fera bientôt partie, c'est ce que notre charia, comme la loi mosaïque autrefois (Lévitique 20 : 13), fait appliquer avec toute la rigueur nécessaire. Inutile de vous dire que vous ne risquerez pas d'y voir ces affreuses parades LGBT que vous ne semblez pas apprécier...

Je reprends votre discours, et c'est là que tout se gâte : vous terminez en accusant «le virus de l'islam à travers les migrants (...) qui salissent la France (...)», et plus loin «la charia, cette barbarie...». Mais comment osez-vous ?... Alors que, comme je viens de vous le démontrer, l'Islam est le meilleur remède contre ce pourrissement de la France que vous dénoncez vous-même ! Alors que ce pourrissement, vous ne pouvez pas l'ignorer, n'est que le résultat de la corruption (prévisible) de votre «république» et de ses fameuses «racines chrétiennes»... Votre propre prophète Îssâ (celui que vous prétendez être le « Fils de Dieu ») vous avait pourtant avertis : « Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits ni un arbre mauvais porter de bons fruits » (Matthieu 7 : 18).

Mais quel mauvais arbre ont planté ses disciples et leurs successeurs !

C'est injustement que vous associez à l'Islam cette immigration que vos dirigeants, et eux seuls, n'ont pas su limiter tout en sachant qu'ils n'avaient pas les moyens d'héberger ces réfugiés correctement. C'est injustement – encore – que vous accusez l'Islam des viols parfois commis : dans les pays islamiques, jamais de telles choses n'arrivent parce que nos femmes et nos filles sont pudiques, donc respectées ; ce qui n'est pas le cas des vôtres, court-vêtues et provocantes. Lorsque l'Islam régnera en France, Inch'Allah, le port du niqab, ou du moins du hidjab, sera obligatoire ; et je peux vous assurer qu'il n'y aura plus aucun problème. Enfin, c'est aussi injustement que vous accusez l'Islam en vous posant en victime des attentats ; alors que ceux-ci ne sont que la réponse compréhensible de certains de nos frères aux injures faites à notre Prophète (que le Salut et la Bénédiction soient sur lui) ou aux pratiques dissolues qui ont cours en France, et que vous êtes le premier à déplorer !

Cher Monsieur Arnon, je vais vous parler franchement. Je ne vous en veux pas de vos propos hostiles, même lorsque vous écrivez que nos mosquées «poussent comme des champignons vénéneux» et que vous traitez nos frères de «tarés islamiques»...

Vous êtes, je le sais, sous l'influence délétère de l'islamophobie qui gangrène la rédaction de Riposte Laïque.

Mais, je dois vous mettre en garde : les temps sont proches où nos frères, devenus plus nombreux que les vôtres – parce que leurs mères, contrairement aux vôtres, n'auront pas pratiqué l'avortement – seront en mesure, Inch'Allah, de prendre le pouvoir. Alors, nos ennemis pourront trembler car « Allah, par (nos) mains, les châtiara (et) les couvrira d'ignominie » (Sourate 9 : 14).

Ne persistez donc pas dans votre islamophobie, car il en ira alors de votre survie...

Votre perte serait d'autant plus dommage que votre droiture et votre sens moral, qui transparaissent dans votre analyse horrifiée de la pourriture française, sont de grandes qualités en Islam. Notre Noble Coran, en effet, nous l'a dit : « Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah » (Sourate 3 : 110). Comme nous, Monsieur Arnon, vous avez à cœur, pour le bien, de combattre le mal – il ne vous manque que la foi en Allah : en fait, je le sens, vous êtes un croyant qui s'ignore.

Alors, n'ayez pas peur, allez jusqu'au bout de votre démarche et convertissez-vous : je suis prête à vous aider à apprendre les sourates de notre Noble Coran. Et lorsque vous serez prêt à participer à notre djihad, sachez que mon mari fréquente, à la mosquée, d'anciens combattants de l'État islamique qui pourront se charger de votre instruction. Vous pourriez, par exemple, apprendre le maniement du sabre pour décapiter les condamnés à mort : d'après ce qu'on m'a dit – il faut évidemment un peu d'entraînement -, c'est un exercice assez amusant...

Cher Monsieur Arnon, chers frères et sœurs qui lirez cette lettre,

Que la Paix et la Bénédiction d'Allah Le Très-Haut soient sur vous et sur tous ceux qui suivent le chemin droit jusqu'au Jour du Jugement Dernier.

Leïla ADJAUD, présidente du directoire du Collectif des associations de femmes françaises en niqab (CAFFEN).